Fiche technique

Betam SE

Herbicide

Herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de betteraves, de betteraves sucrières, de betteraves fourragères, d'épinards et de fraises.

Produit	Betam SE est une suspension-émulsion (SE) et contient 15.17% (157g/l) phenmedipham.
Cultures	Culture des baies, Culture maraîchère, Grande culture.
Spectre d'efficacité	Amarante*, Bleuet, Bourse-à-pasteur, Chénopode, Coquelicot**, Fumeterre, Galinsoga, Herbe aux écus, Laiteron, Lamier, Morelle noire**, Mouron des oiseaux, Moutarde des champs, Myosotis, Ortie royale, Pensée des champs**, Portulac, Ravenelle, Renouée liseron, Repousses de colza*, Repousses de tournesol**, Séneçon, Veronique à feuilles de lierre *uniquement par petites étapes, **effet partiel.
Emploi **Culture des baies**	**Fraise:** 6lt/ha, contre *dicotylédones annuelles*. Application: avant la floraison et après la récolte. Traitemtent fractionné (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). 3 x 2 lt dans 300 lt de bouillie/ha pour chaque traitement. Tenir compte de la sensibilité des variétés.
Culture maraîchère	**Betterave à salade:** 5-6 lt/ha, contre *dicotylédones annuelles*. Application: post-levée. Traitemtent fractionné (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). Premier traitement entre le stade cotylédon et le stade 2 feuilles des adventices.Deuxième traitement 5-7 jours plus tard. **Epinard:** 6 lt/ha, contre *dicotylédones annuelles*. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Traitemtent fractionné (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). Premier traitement entre le stade cotylédon et le stade 2 feuilles des adventices. Deuxième traitement 5-7 jours plus tard. Pas d'application sur Baby-Leaf.
Grande culture.	**Betteraves à sucre et fourragère:** 5-6 lt/ha, contre *dicotylédones annuelles*. Application: post-levée. Traitemtent

	fractionné (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée).
Mode d'action	Phenmedipham agit principalement par la feuille. La matière active bloque la photosynthèse cependant la lumière et la chaleur accélèrent l'effet de l'herbicide.
Préparation de la bouillie	Préparation de la bouillie: verser le produit directement dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. **Mélanges:** Betam SE est miscible avec Goltix, Herbizid-Zusatzöl, Agil et Frontier X2. **Protection des utilisateurs:** Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Traitemtent fractionné (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Instructions particulières:** Ne pas traiter les cultures affaiblies ou endommagées. Ne pas appliquer en pleine chaleur. Les feuilles des cultures doivent être sèches au moment de la pulvérisation. Ne pas appliquer en cas de risque de gel.
Rotation des cultures	Pas de restriction.
Classement	Attention  P102 Tenir hors de portée des enfants. EUH 208 Contient [1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one]. Peut produire une réaction allergique. EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Le produit est homologué par l'OFAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Conditionnement	5 lt
®	

A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 06.02.26/RH/LG0000

Leu+Gygax AG

4665 Oftringen AG, Tel. 056 201 45 45
www.leugygax.ch